

Les devoirs des hommes envers le Prophète Muhammad et tous les autres Prophètes et Messagers

Tiré du livre d'Abdurrahman Al-Sheha

« Les Droits de l'Homme en Islam : Halte aux Préjugés ! »

الواجب على الناس تجاه محمد ﷺ وسائر النبيين والمرسلين

من كتاب حقوق الإنسان في الإسلام والتصورات الخاطئة الشائعة

للشيخ عبد الرحمن بن عبد الكريم الشبيحة

[باللغة الفرنسية]

Traduction : Yaqub Chérif (Editions Assia)

ترجمة: يعقوب شريف

Révision : Njikum Yahya D.

مراجعة: إنجيكم يحيى

Relecture et adaptation : Gilles Kervenn

مراجعة و تعديل: جيل كرفان

Publié par le bureau de prêche de Rabwah (Riyadh)

L'islam à la portée de tous !

المكتب التعاوني للدعوة وتوعية الجاليات بالربوة بمدينة الرياض

1429-2008

islamhouse.com



Au nom d'Allah, l'Infiniment Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Les devoirs des hommes envers le Prophète Muhammad et tous les autres Prophètes et Messagers ¹

Tiré du livre d'Abdurrahman Al-Sheha
« Les Droits de l'Homme en Islam : Halte aux préjugés ! »

Les Droits du Messenger Muhammad ﷺ impliqués par l'attestation qu'il est le Messenger d'Allah.

Cette attestation implique les devoirs suivants :

1 - Obéir à son ordre. Allah ﷻ dit : **« Quiconque obéit au Messenger obéit certainement à Allah. Et quiconque tourne le dos, alors Nous ne t'avons pas envoyé à eux comme gardien. »** ².

2 - Ajouter foi à tout ce qu'il dit. Allah ﷻ dit : **« Et il ne prononce rien sous l'effet de la passion ; ce n'est rien d'autre qu'une révélation qui lui est faite. »** ³.

3 - Éviter ce qu'il a interdit et ce contre quoi il nous a mis en garde. Allah ﷻ dit : **« Prenez ce que le Messenger vous donne ; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous-en. »** ⁴.

4 - Adorer Allah selon la voie qu'il nous a montrée. Le Prophète ﷺ dit : *« Quiconque accomplira une action qui n'est pas conforme à nos prescriptions, alors son action [lui] sera rejetée. »* ⁵ ⁶

¹ Le titre donné à cet article a été choisi par le correcteur pour être le plus « parlant » possible aux lecteurs. Cet article rassemble deux paragraphes du livre original (*Les droits de l'homme en Islam*) qui ont pour titre : « Les Droits du Messenger Muhammad ﷺ impliqués par l'attestation qu'il est le Messenger d'Allah » et « Les droits de tous les Prophètes et Messagers » (note du correcteur).

² Sourate 4, verset 80.

³ Sourate 53, versets 3 et 4.

⁴ Sourate 59, verset 7.

Les droits de tous les Prophètes et Messagers

Dans la législation islamique, l'on ne peut avoir une foi complète que lorsqu'on croit à tous les Messagers et Prophètes d'Allah, qu'on les aime et les respecte, depuis Adam jusqu'au Prophète de l'Islam. Quiconque renie l'un d'eux est mécréant et sort de l'Islam. Allah ﷻ dit : **« Ceux qui ne croient pas en Dieu et en Ses Messagers et qui veulent faire une distinction entre Dieu et Ses Messagers et disent : « Nous croyons en certains d'entre eux, mais pas en d'autres », et qui veulent prendre un chemin intermédiaire (entre la foi et la mécréance), les voilà les vrais mécréants ! Et nous avons préparé pour les mécréants un châtement avilissant. »**⁷.

Le Prophète de l'Islam ﷺ est le sceau des Prophètes et des Messagers et sa Législation est venue parachever et abroger les législations célestes antérieures, car les Messagers étaient envoyés avant Lui pour un peuple et une période déterminés, tandis que le Messager de l'Islam ﷺ a été envoyé à toute l'humanité et son message perdurera jusqu'au Jour de la Résurrection. Allah ﷻ dit : **« Et Nous ne t'avons envoyé qu'en tant qu'annonciateur et avertisseur pour toute l'humanité. Mais la plupart des gens ne savent pas. »**⁸.

C'est pour cette raison que le musulman est appelé à transmettre le message et la législation islamique aux autres. Celui qui l'accepte, c'est pour son bien, et c'est ce que l'Islam souhaite. Mais celui qui refuse n'a plus d'argument devant Allah. Allah ﷻ dit : **« Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin se distingue de l'égarement. »**⁹

Relu et adapté pour islamhouse par :
Gilles KERVENN
Dhul-Qi'dah 1429 (novembre 2008)

Publié par le bureau de prêche de Rabwah (Riyadh)

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !

⁵ C'est-à-dire qu'elle sera vaine et non-acceptée (note du correcteur).

⁶ Muslim (3/1343), hadith n° 1718.

⁷ Sourate 4, versets 150 et 151.

⁸ Sourate 34, verset 28.

⁹ Sourate 2, verset 256.